

«SOCIETE EN LIQUIDATION»

COMMUNIQUE

Les clients débiteurs de Bénin Télécoms Services S.A. sont invités à se rapprocher des différents Points de Présence (POP) de la société afin de procéder au règlement de leurs factures impayées au plus tard le **lundi 22 octobre 2018**, date à partir de laquelle il sera procédé à la suspension de leurs services.

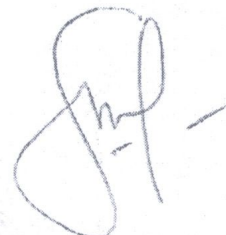
Bénin Télécoms Services SA rassure sa clientèle ***sur la continuité et l'amélioration de la qualité de ses services grâce à la mise en œuvre du Projet*** de Développement des Infrastructures de Télécommunications et des Tic (PDI2T) initié par le Gouvernement du Bénin.

Elle remercie son aimable clientèle pour sa fidélité et la rassure de la disponibilité de ses équipes et de ses produits au niveau de ses Points de Présence (POP).

Be Telecoms ! Soyons Télécoms !

Fait à Cotonou, le 28/09/2018

Le Liquidateur,



Romain Expédit HOUESSOU,
Expert Comptable Diplômé